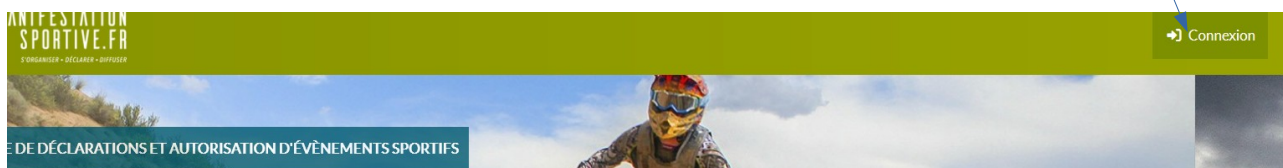


CREATION D'UNE MANIFESTATION

1 - Cliquer sur connexion



2 - Compléter les rubriques

The image shows a login form titled 'Connexion'. It includes a message: 'Si vous n'avez pas encore créé de compte, merci de procéder en premier lieu à votre inscription.' Below this are two input fields: 'Nom d'utilisateur*' and 'Mot de passe*'. Both fields are highlighted with a red border, and blue arrows point from the text '2 - Compléter les rubriques' to these fields. There is also a 'Se souvenir de moi' checkbox and a 'Se connecter' button.

3 – Compléter toutes les rubriques du formulaire

The image shows a registration form titled 'Recherche de formulaire'. It contains several fields: 'Recherche d'activité sportive' (text input), 'Discipline' (dropdown), 'Activité' (dropdown), 'Département de départ' (dropdown), 'Commune de départ' (dropdown), 'Emprise de la manifestation' (dropdown), 'Nombre de participants' (text input), and 'Nombre de départements traversés' (dropdown). There is also a checkbox for 'Classement, chronométrage, horaire fixé à l'avance'. At the bottom, there is a large blue button labeled 'Rechercher le formulaire'. A blue arrow points from the text '4 – Cliquer' to this button.

4 – Cliquer

5 - Le numéro de l'imprimé Cerfa apparaît à l'écran récapitulant les pièces à joindre, les délais de dépôt de dossier

6 - Cliquer en bas de la page sur « accéder au formulaire »

7 – Compléter les rubriques du formulaire puis cliquer sur « enregistrer » au bas de la page

Indiquer les principales communes

Manifestation compétitive de cyclisme sans véhicules terrestres à moteur soumise à déclaration

Vous pouvez enregistrer ce formulaire à tout moment puis le reprendre ultérieurement.

Données initiales

Activité*

Nombre de participants
renseigner le nombre de participants de la précédente édition ou le nombre de participants estimé si première édition

Détail de la manifestation

Nom de la manifestation ← ▲ à compléter

Date de début

Date de fin

Description
précisez les modalités d'organisation et les caractéristiques de la manifestation

Observation
précisez les observations sur la manifestation, destinées aux services d'instruction

Publier la manifestation dans le calendrier

Afficher les coordonnées de la structure dans le calendrier

Vous êtes affiliés à une fédération délégataire de la discipline et la manifestation est inscrite sur son calendrier

Vous avez une convention avec une fédération agréée

Département de départ

Autres départements traversés
attention : si votre manifestation se déroule sur plusieurs départements, alors le délai d'instruction est de 3 mois !

Commune de départ*

Autres communes traversées
Ne pas sélectionner la commune de départ.

Nombre d'organiseurs ← ▲ à compléter
renseigner le nombre d'organiseurs présents pour la manifestation

Nombre max. de spectateurs ← ▲ à compléter

Départ groupé des participants

Circulation groupée des participants

Coordonnateur Sécurité

Nom de famille

Prénom

Numéro de téléphone

Adresse email

Régime demandé en matière de circulation publique (un choix obligatoire)

Usage exclusif temporaire de la chaussée

Usage privatif de la chaussée

Informations sur le dispositif de sécurité de la manifestation

Véhicules d'accompagnement :

Nombre de véhicules d'accompagnement ← ▲ à compléter
nombre de véhicules d'accompagnement

Présence d'un véhicule d'ouverture (véhicule "pilote")

Présence d'un véhicule de début de course (véhicule "tête de course")

Présence d'un véhicule de fin de course

Présence d'autres véhicules d'organisation (auto ou moto)

Signaleurs :

Nombre de signaleurs ← ▲ à compléter

Forces de l'ordre :

Disposerez-vous d'un encadrement de la police municipale ?

Avez-vous passé une convention avec la police nationale ou la gendarmerie ?

Balisage

Vous êtes signataire d'une charte de balisage temporaire ou départementale ou régionale

MANIFESTATION SPORTIVE.FR

Tableau de bord organisateur | Messagerie | Aide | Paradis ISABELLE

Le budget de la manifestation excède 100 000 €

Manifestation présentant un caractère lucratif et regroupant sur un même site plus de 1500 personnes

Manifestation avec engagement de véhicules terrestres à moteur se déroulant en dehors des voies ouvertes à la circulation

Sites Natura 2000
sélectionnez les sites Natura 2000 traversés par la manifestation

Une charte de dispense en cours de validité pour le site Natura 2000 a été signée

Lieux PDESI
sélectionner les lieux inscrits au plan PDESI traversés par la manifestation

Zones RNR
sélectionnez les zones Réserve Naturelle Régionale traversées par la manifestation

Personne à contacter sur place

Nom de famille ← ▲ à compléter

Prénom ← ▲ à compléter

Numéro de téléphone ← ▲ à compléter

Enregistrer

8 – Cliquer sur cartographie.

Ne pas se servir de la cartographie pour les manifestations sportives sur circuit : mettre le plan du circuit dans les pièces jointes (point 17).

Date de création du dossier : 27 juillet 2022 Modifier

Attention : ce dossier n'a pas été envoyé.

TEST - LA ROUTE DU PARADIS

Date de début : 22 octobre 2022 14:00
Date de fin : 22 octobre 2022 16:00
Description : Course cycliste en ligne en 1 étape
Observation :
Activité : Cyclisme - Course cycliste sur route en ligne

Vous avez une convention avec une fédération agréée : **X**
Vous êtes affiliés à une fédération délégataire de la discipline et la manifestation est inscrite sur son calendrier : **X**

Commune de départ : Blois
Communes traversées :
Autres départements traversés par la manifestation :
Nombre de participants : 200
Nombre max. de spectateurs : 200

Actions requises
Cartographie incomplète
Nous n'avons pas détecté de POI secours et signaleurs avec permis. Ces éléments sont requis pour le dépôt de votre dossier.
Des pièces jointes manquent au dossier
Liste des pièces jointes manquantes avant le mercredi 24 août 2022 :

- Règlement de la manifestation
- Dispositions prises pour la sécurité
- Dossier technique cyclisme
- Itinéraire horaire
- Déclaration et engagement de l'organisateur

Une fois ces pièces jointes au dossier, vous serez en mesure d'envoyer votre demande.

Actions disponibles

9 – Cliquer sur plein écran

Préparation du dossier Envoi de la demande

Attention ! Vous avez jusqu'au 23 août 2022, pour déclarer la manifestation en préfecture ou pour demander son autorisation

Détail de la manifestation **Cartographie** Pièces jointes Messagerie

Map showing the route area around Blois, France.

Plein écran
Créer un nouveau parcours

10 – Cliquer sur l'icône souhaité

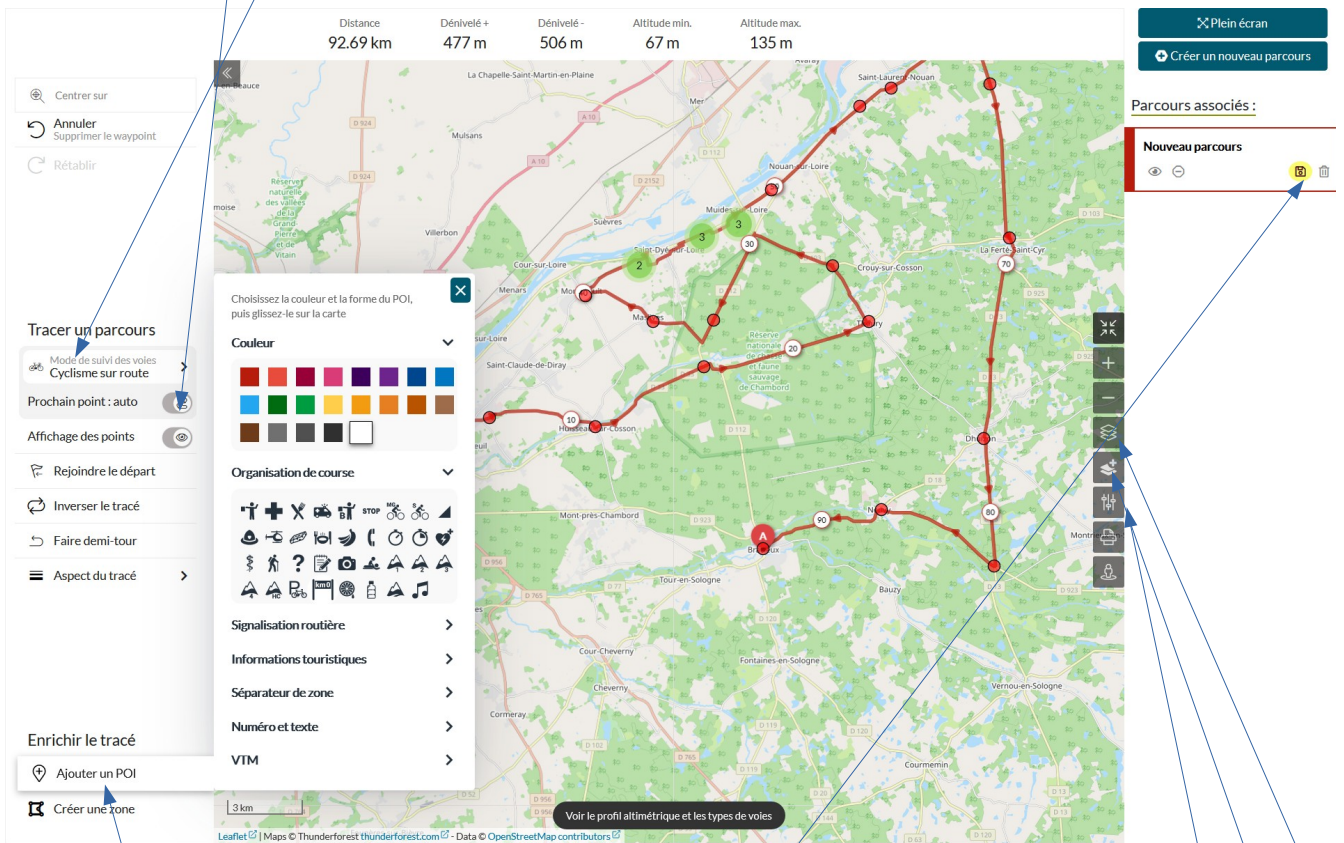
Créer un nouveau parcours à partir de :

- Créer nouveau parcours vierge
- Charger ancien parcours
- Dupliquer parcours déjà chargé
- Fusionner des parcours
- Charger fichier GPX

Plein écran
Créer un nouveau parcours

11 – Définir le tracé du parcours (choisir la nature de la course) puis définir les routes concernées (se positionner au départ pour cliquer sur les routes concernées)

Pour les courses traversant les villes et bourgs, il est conseillé de passer en mode « manuel » en cliquant sur l'icône



12 – Cliquer sur POI pour insérer les signaleurs, postes de secours, etc.....

13 – IMPORTANT - Cliquer sur enregistrer le parcours (sinon le parcours s'efface)

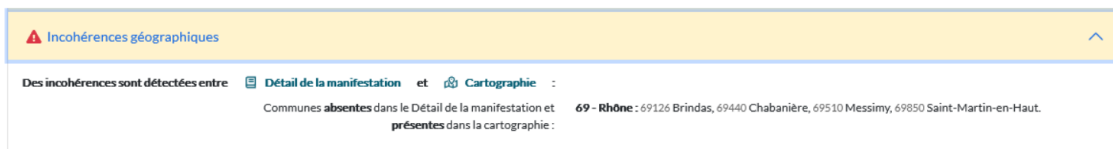
Options d'affichage

14 – Quitter le plein écran

15 – La mention **Incohérences géographiques** ci-après va apparaître toutes les communes traversées n'ont pas été indiquées sur l'imprimé




AUTRE : Que signifie l'alerte "Incohérences géographiques" ?

Ce type d'alerte est générée lorsqu'une différence est constatée entre la liste des communes traversées par les parcours au sein de l'onglet cartographie et la liste des communes présentes au sein du formulaire.



Ce n'est pas bloquant pour déposer un dossier. Cependant, vous pouvez rectifier ces éléments simplement en vous rendant dans l'onglet "Détail de la manifestation" et en suivant la procédure décrite ici.

16 – Pour corriger, retourner sur l'onglet « détail de la manifestation » et faire la manipulation ci-après. Cela ajoutera toutes les communes traversées

1. Je clique sur 
2. Je prends connaissance des éléments qui vont être mis à jour au sein du formulaire dans le champ "Géographie et parcours" (voir capture ci-après)
3. J'enregistre mon formulaire en bas de page   et la mise à jour est effectuée.

17 – Cliquer sur pièces jointes et insérer les fichiers (joindre obligatoirement le règlement, les dispositions pour la sécurité, l'itinéraire horaire et le dossier technique)

Type	Nom	dépôt	Date de dépôt	Fichier
Cerfa	Liste des signaleurs	1	27/02/2023	📎 Déposer le fichier
Cerfa	Attestation d'assurance	1	14/03/2023	📎 Déposer le fichier
Cerfa	Attestation de présence de médecin(s)	1	Aucune	📎 Déposer le fichier, si nécessaire, selon la manifestation
Cerfa	Attestation de présence de secouristes(s)	1	Aucune	📎 Déposer le fichier, si nécessaire, selon la manifestation
Cerfa	Attestation de présence de ambulanc(e)s	1	Aucune	📎 Déposer le fichier, si nécessaire, selon la manifestation
Cerfa	Règlement de la manifestation	1	19/01/2023 06/01/2023	📎 🗑️ ✎
Cerfa	Dispositions prises pour la sécurité	1	19/01/2023 06/01/2023	📎 🗑️ ✎
Cerfa	Itinéraire horaire	1	19/01/2023 06/01/2023	📎 🗑️ ✎
Cerfa	Dossier technique cyclisme	1	19/01/2023 06/01/2023	📎 🗑️ ✎

18 – Cliquer sur :

Tableau de bord organisateur

Test - La Route Du Paradis
TEST - ASSOCIATION SPORTIVE DU PARADIS
Cyclisme → Course cycliste sur route en ligne
sam 22 octobre 2022
Blois (41 - Loir-et-Cher)

Cerfa 15827-01 (dcmc)
Nombre d'utilisateur sur le dossier : 1
Dernière action :

Préparation du dossier ✓

Envoi de la demande

Attention ! Vous avez jusqu'au 23 août 2022, pour déclarer la manifestation en préfecture ou pour demander son autorisation

19 - Cocher les cases + cliquer sur « je valide... »

Rappel du code du sport :- Article R331-17-2. Modifié par Décret n°2017-1279 du 9 août 2017 - art. 8

Le fait d'organiser sans la déclaration prévue à l'article R. 331-6 une manifestation sportive est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe.

Est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe le fait, par l'organisateur, de fournir de faux renseignements lors de la déclaration ou, le cas échéant, de ne pas respecter les mesures complémentaires prescrites en application de l'article R. 331-11.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait de participer sciemment à une manifestation sportive non déclarée alors qu'elle était soumise à déclaration en application de l'article R. 331-6.

- Je m'engage à respecter les dispositions des réglementations en vigueur à ce jour.
- Je m'engage à fournir les pièces jointes suivantes dans les délais réglementaires :
 - Liste des signaleurs, avant le 27/02/2023
 - Attestation d'assurance, avant le 14/03/2023
- Je m'engage à veiller à obtenir auprès des autorités administratives compétentes les arrêtés de circulation nécessaires.
- Je certifie l'exactitude des renseignements concernant cette manifestation.

Veuillez vérifier avec vigilance les éléments déclarés suivant :

- Nombre de participants : 150
- Cartographie de parcours :
 - Nous avons détecté 1 POI "secours" pour indiquer vos dispositions de sécurité. ⓘ
 - Le positionnement de POI **signaleurs avec permis** ou **postes commissaires** est obligatoire pour la bonne instruction de votre dossier. ⓘ

Votre dossier va être transmis au service instructeur des départements : ⓘ
> 41 - Loir-et-Cher.

Une demande d'avis va être automatiquement envoyée à votre fédération délégataire départementale : ⓘ
> Fédération délégataire (41) - Cyclisme

Dépôt et envoi du dossier au service instructeur

Un accusé de réception va vous être envoyé par courriel. Si vous ne le recevez pas dans la prochaine heure, veuillez consulter votre tableau de bord puis éventuellement prendre contact avec votre service instructeur. Une fois votre dossier transmis vous serez redirigé sur une page qui affichera l'état d'avancement de votre dossier. L'étape "Demande envoyée" doit apparaître en vert.

Je valide mon dossier et je souhaite le transmettre au service instructeur maintenant.

Une page d'aide existe à utiliser sans modération

MANIFESTATION SPORTIVE.FR
L'ORGANISER - DÉCLARER - DIFFUSER

Tableau de bord organisateur | Messagerie | Aide | Paradis ISABELLE

0 0 0 0 0 0

Les organisateurs sont invités à se rapprocher de leur service instructeur avant d'entreprendre la moindre démarche dématérialisée.

Vous serez informés par la Préfecture dès l'ouverture du service.

Aide / Sommaire

Rechercher

Informations générales

Présentation de la plateforme [Version PDF](#)

L'utilisation de cette plateforme requiert un navigateur web à jour.

[Légende & pictogrammes](#) | [Sigles](#) | [Espace technique](#)

État actuel de la plateforme

- dossier organisateur
- instruction en Préfecture
- consultation des services
- outil cartographique
- messagerie interne
- envoi emails
- forum
- aide

Organisateurs

Instructeurs

Services consultés

Pages d'aide | Forum

Aide / FAQ pour les organisateurs

Rechercher

Premiers pas | Je suis bloqué | Réglementation | Constitution d'un dossier | Cartographie | Fédérations | Sites naturels protégés | Secours Sécurité | Trucs et astuces

- Manifestationsportive.fr, qu'est-ce que c'est ?
- Quel navigateur internet puis-je utiliser ?
- Sigles, légendes et pictogrammes
- Comment est organisé mon tableau de bord ?
- Comment fonctionne ma messagerie ?
- COMPTE UTILISATEUR - Comment faire une demande de compte sur manifestationsportive.fr ?
- COMPTE UTILISATEUR - Où trouver mes identifiants et mot de passe pour le site manifestationsportive.fr ?
- COMPTE UTILISATEUR - Le choix du nom d'utilisateur ou pseudo est-il libre ?
- COMPTE UTILISATEUR - Comment modifier mon profil et mon mot de passe ?